

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, SUD, et CGT-FO

Paris, le 5 février 2004

SIRENE SE NOIE SOUS LES LIASSES

Dans le cadre de la mise en place d'INSEE 2004, SIRENE a été le sujet le plus conflictuel. Un grève de plusieurs semaines en décembre 2001, notamment à Lyon, avait déjà démontré combien le sujet était douloureux.

Les transferts des travaux SIRENE des directions régionales aux DR sites (au nombre de 10) se sont effectués sans renfort de personnels, la direction comptant sur les gains de productivité du nouveau poste SIRENE III. Elle a planifié les dates des transferts sans s'assurer que le poste marcherait effectivement aux dates prévues. Or, il s'avère qu'il ne fonctionne toujours pas.

Des services saturés

Depuis plusieurs mois la direction essaie de convaincre les agents et les partenaires que l'application va bientôt fonctionner. Cette attitude de fuite provoque de la démotivation chez les agents, et de la colère chez les partenaires de l'INSEE (entreprises, CFE...)

A Orléans, dès juin 2003, les agents de SIRENE avaient averti des problèmes à venir. En septembre, ils alertaient la direction qui cherchait encore à les rassurer. En janvier, constatant le retard dans les immatriculations et le manque de personnel pour répondre aux demandes téléphoniques, ils demandaient à la hiérarchie de réagir. La réponse de la DR a été de déplacer les problèmes plutôt que de les résoudre.

A Rouen également, malgré les alertes des agents sur la quantité de liasses à traiter lors des transferts de départements, la direction n'avait pas tenu compte de la charge de travail : à ce jour la situation n'est pas améliorée.

Pour un fichier SIRENE de qualité...

Actuellement le fichier SIRENE n'est plus à jour. Les retards s'accumulent et les fichiers fournis aux usagers n'ont plus la qualité requise. Qu'en est-il de la crédibilité de l'INSEE vers l'extérieur, que la direction prétend défendre ?

Dans certaines DR comme Toulouse ou Dijon, même si le stock de liasses en attente est moins important, certaines missions sont abandonnées, et ce au détriment de la qualité du répertoire : les agents l'ont fait savoir à leur direction.

...sans léser les autres travaux

Les problèmes étant enfin reconnus, la division ARDE (Administration du Répertoire et Démographie des Entreprises) a décidé qu'à Orléans, les agents affectés à SIRENE Secteur Public ne traiteraient plus les liasses du secteur public à l'exception des immatriculations, évaluées à 300 par mois. Le temps ainsi dégagé devrait permettre d'aider les autres équipes SIRENE. Mais qui aidera ensuite l'équipe SSP à résorber le retard accumulé ?

Apparemment, la direction de l'INSEE a choisi de tout miser sur la réussite du Recensement, sans assurer une bonne continuation des autres travaux.

Depuis le début de l'opération INSEE 2004, elle estime que c'est au personnel de supporter le poids de son imprévoyance et de sa non prise en compte des réalités.

Ce que nous demandons

- Attribution aux équipes SIRENE d'effectifs en fonction de la charge de travail actuelle (en tenant compte des retards présents et à venir), quelle que soit la date de démarrage de SIRENE III ;
- Respect de l'engagement INSEE d'immatriculation sous 24 heures : les agents doivent pouvoir donner priorité à cette tâche (tout en sachant que les 24H ne seront pas tenables dans tous les sites) ;
- Une information de la direction doit être faite aux usagers et aux partenaires, sur la situation réelle des stocks, et sur le fonctionnement de SIRENE III ;
- Les agents de SIRENE doivent bénéficier, comme tous les autres agents de l'INSEE de notre revendication de 300€ pour tous. De simples remerciements ne suffisent pas.